



Séparation de fait et crédit maison

Par **london**, le **02/05/2008** à **11:16**

Bonjour,

je suis mariée depuis 4ans et je souhaite me séparer de mon mari. Nous avons acheté un appartement ensemble à crédit, nous n'avons pas fait de contrat de mariage.

Je souhaiterais savoir, si dans le cas d'une séparation de fait, il est possible que je prenne un appartement en location et que mon mari de son côté reste dans l'appartement acheté et fasse recalculer le crédit pour revoir les mensualités à la baisse. De plus, puis je faire une demande d'aide à la caf? ou pour cela faut il être divorcé?

en vous remerciant par avance de votre aide